

De : [Louise Delagrave](#)
À : [REDACTED]
Objet : Votre demande d'accès à l'information du 28 septembre 2023
Date : 13 octobre 2023 11:12:00
Pièces jointes : [image001.png](#)
[image002.png](#)
[image003.png](#)
[image004.png](#)
[image005.png](#)
[image006.png](#)
[CAT_Avis de recours.pdf](#)

Bonjour [REDACTED],

Comme mentionné précédemment, le Commissaire à la santé et au bien-être n'est pas un organisme qui œuvre spécifiquement dans le domaine de la santé mentale, et, de ce fait, n'a publié que quelques rapports qui abordent spécifiquement ce secteur (et dans la majorité des cas, la santé mentale ne constitue pas le sujet principal de la publication).

1 – Rapport d'appréciation de la performance 2012 du CSBE, [Pour plus d'équité et de résultats en santé mentale au Québec](#). C'est la seule publication du CSBE directement axée sur la santé mentale.

2 – Rapport d'appréciation de la performance 2016 du CSBE, [Entendre la voix citoyenne pour améliorer l'offre de soins et services](#). La santé mentale est abordée dans ce rapport, qui traite plus largement du panier de services offerts à la population par le système québécois de santé et de services sociaux.

3 – Rapport d'appréciation de la performance 2017 du CSBE, [Utilisation des urgences en santé mentale et en santé physique au Québec](#)

4 – Infographie liée aux Résultats d'un volet spécial de l'Enquête internationale sur les politiques en santé du Commonwealth Fund (CWF) 2020, [Comment les Québécois ont-ils perçu la gestion de la première vague de COVID-19?](#)

5 – Rapport d'experts produit pour le compte du CSBE, par le CIRANO en 2022, intitulé [Expérience au travail du personnel des établissements de soins de longue durée lors de la première vague de la pandémie de COVID-19 au Québec](#). Ce rapport aborde, bien que de façon indirecte, certains enjeux de santé mentale vécus par le personnel des établissements de soins de longue durée pendant la première vague de la pandémie.

Vous aurez facilement accès à toutes ces publications en cliquant sur leurs titres ci-dessus. Dans les documents no 2 à 5, vous pouvez utiliser la fonction recherche (Control + F) pour accéder rapidement aux extraits pertinents à votre recherche.

Si ce n'est déjà fait, je vous invite à consulter également les sites Web du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), qui sont beaucoup plus susceptibles de détenir des documents qui correspondent à ce que vous recherchez, et ce, en très grand nombre; en effet, comme votre demande est formulée en termes assez larges, ces organisations vous référeront probablement d'elles-mêmes aux publications accessibles sur leurs

sites Web respectifs. L'INSPQ, par exemple, a publié de nombreux documents en [santé mentale](#). Quant au MSSS, vous pourrez retracer 108 de leurs publications simplement en utilisant les mots-clés [Santé mentale](#) dans leur moteur de recherche.

Il est aussi probable que la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) et l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) détiennent, ou ont publié des documents susceptibles de répondre à votre demande.

Conformément à l'article 48 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, je vous réfère donc aux responsables de l'accès aux documents de chacune de ces 4 organisations (voir tableau ci-dessous), mais je vous conseille de consulter leurs sites Web au préalable, ce qui vous permettra peut-être d'accéder plus rapidement aux informations ou aux documents qui vous intéressent.

INESSS	Madame Françoise Thomas Secrétaire générale 2021, avenue Union, 12e étage, bureau 1200 Montréal (Québec) H3A 2S9 Téléphone : 418 643-1339 acces.information@inesss.qc.ca
INSPQ	Madame Julie Dostaler 945, avenue Wolfe Québec (Québec) G1V 5B3 Téléphone : 418 650-5115, poste 5304 Télécopieur : 418 646-9328 Courriel
MSSS	Madame Dominique Breton, sous ministre adjointe Direction générale des affaires institutionnelles et des opérations Ministère de la Santé et des Services sociaux Édifice Catherine-De Longpré 1075, chemin Sainte-Foy, 3e étage Québec (Québec) G1S 2M1 Téléphone : 418 266-8864 Télécopieur : 418 266-7024 Courriel : Responsable.acces@msss.gouv.qc.ca
RAMQ	Madame Mélissa Plamondon Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels

Régie de l'assurance maladie du Québec
Édifce Claude-Castonguay
1125, Grande Allée Ouest, 8e étage
Québec (Québec) G1S 1E7

Téléphone : 418 682-5171
Télécopieur : 418 266-3395

Vous pouvez obtenir la révision de cette décision en exerçant devant la Commission d'accès à l'information le recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1). Vous trouverez ci-joint une note explicative relative à l'exercice de ce recours.

J'espère que ces informations vous seront utiles, et je vous souhaite bonne chance dans vos recherches.

Cordialement,

Louise Delagrave

Responsable de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels
(581) 628-8904 poste 61068
louise.delagrave@csbe.gouv.qc.ca

csbe.gouv.qc.ca | [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)
880, chemin Sainte-Foy, 4e étage,
bur. 4.40, Québec (QC) G1S 2L2



De : [REDACTED]

Envoyé : 3 octobre 2023 15:23

À : Louise Delagrave <louise.delagrave@csbe.gouv.qc.ca>

Objet : RE: Demande d'accès à l'information

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour Mme Delagrave,

Merci pour votre réponse rapide.

Je recherche des rapports ou autre publications, des statistiques et des analyses concernant diverses problématique de santé mentale.

En fait, je recherche tout type de contenu qui ne représente pas uniquement une collection de données.

Cordialement,

[REDACTED]
[REDACTED]

From: [Louise Delagrave](#)

Sent: September 29, 2023 10:10 AM

To: [REDACTED]

Subject: RE: Demande d'accès à l'information

Bonjour [REDACTED],

Nous accusons réception de votre demande d'accès à l'Information du 28 septembre 2023, dans laquelle vous demandez l'accès à « n'importe quel type de document concernant la santé mentale depuis le début de la pandémie en 2020 ».

L'article 46 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, chapitre A-2.1 ci-après « la Loi ») prévoit que nous disposons d'un délai de 20 jours afin de répondre à votre demande. Dans l'éventualité où ce délai n'est pas respecté, vous aurez droit d'exercer devant la Commission d'accès à l'information le recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi, comme s'il s'agissait d'un refus de notre organisme d'y accéder. Vous trouverez ci-joint une note explicative relative à l'exercice de ce recours.

Afin de nous aider à retracer tout document que pourrait détenir notre organisation et qui pourrait correspondre à ce que vous recherchez, nous aurions besoin de quelques précisions sur le type d'information que vous recherchez. En effet, selon l'article 42 de la Loi, la demande d'accès à un document doit, pour être recevable, être suffisamment précise pour permettre de le trouver. Votre demande, donc, vise-t-elle, par exemple,

- des rapports ou autres publications?
- des statistiques?
- des analyses concernant diverses problématiques de santé mentale?
- ou d'autres types de documents?

Enfin, je précise que le Commissaire à la santé et au bien-être (CSBE) a pour mandat d'apprécier les résultats atteints par le système de santé et de services sociaux en prenant en compte l'ensemble des éléments systémiques interactifs qui le composent, et de fournir à la population les éléments

nécessaires pour permettre à celle-une compréhension globale des actions entreprises par le gouvernement concernant les grands enjeux dans le domaine de la santé et des services sociaux.

Ainsi, le CSBE n'œuvre pas spécifiquement dans le domaine de la santé mentale. Par contre, il n'est pas exclu que certains de ses travaux puissent aborder des enjeux spécifiques à ce secteur, comme il l'a fait en 2012 dans son rapport intitulé [Pour plus d'équité et de résultats en santé mentale au Québec](#).

Ainsi, vos précisions nous aideront à déterminer si le CSBE détient des documents qui pourraient correspondre à ce que vous recherchez. Si vous le préférez, vous pouvez me joindre par téléphone au numéro apparaissant sous ma signature, et je vous assisterai avec plaisir dans votre demande.

[REDACTED]

Cordialement,

Louise Delagrave

Responsable de l'accès à l'information
et de la protection des renseignements personnels
(581) 628-8904 poste 61068
louise.delagrave@csbe.gouv.qc.ca

csbe.gouv.qc.ca | [f](#) [t](#) [in](#) [v](#)

880, chemin Sainte-Foy, 4e étage,
bur. 4.40, Québec (QC) G1S 2L2



De : [REDACTED] >

Envoyé : 28 septembre 2023 17:53

À : Louise Delagrave <louise.delagrave@csbe.gouv.qc.ca>

Objet : Demande d'accès à l'information

Avertissement automatisé : Ce courriel provient de l'extérieur de votre organisation. Ne cliquez pas sur les liens et les pièces jointes si vous ne reconnaissez pas l'expéditeur.

Bonjour Mme Louise Delagrave,

S'il vous plaît, veuillez considérer ce courriel une demande d'accès à l'information sous la loi du Québec pour l'information suivante : n'importe quel type de document concernant la santé mentale depuis le début de la pandémie en 2020.

Cordialement,

[REDACTED]
[REDACTED]